

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 05 juin 2015

Relevé des délibérations

Question n°1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 10 avril 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 27 « pour » ; 6 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Christian BRILLU, Gilbert BOYER, Annie GUZZO).

- adopte le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 10 avril 2015.

Question n°2

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Question n° 3

Élection d'un délégué titulaire de la Ville au sein du Syndicat du Canal de Berry.

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, élit à la majorité absolue, Madame Élisabeth MÉRIOT, délégué titulaire au Syndicat du Canal de Berry.

Élection d'un délégué suppléant de la Ville au sein du Syndicat du Canal de Berry.

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, élit à la majorité absolue, Monsieur Alain VAISSON, délégué suppléant au Syndicat du Canal de Berry.

Question n° 4

Nomination d'un délégué à la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) du Centre de stockage des déchets ménagers et assimilés d'Orval.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 25 « pour » ; 8 « contre » (Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET, Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Christian BRILLU, Annie GUZZO, Gilbert BOYER),

- décide de nommer Monsieur Alain VAISSON pour siéger au sein de la Commission locale d'information et de surveillance du Centre de Stockage des déchets ménagers et assimilés d'Orval.

Question n° 5

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- approuve la modification des statuts du SDE 18 tels que rédigés dans la délibération n° 2015-04 du Comité du 27 mars 2015.
-

Question n° 6

Généralisation de l'entretien professionnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à modifier le support d'entretien professionnel comme indiqué dans la délibération et à l'appliquer à l'ensemble des services municipaux.
-

Question n° 7

Modification du tableau des effectifs et emplois saisonniers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme énoncé dans la délibération et à créer des emplois saisonniers.
-

Question n° 8

Adhésion à l'assurance chômage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à conclure une convention d'adhésion à l'assurance chômage auprès de l'URSSAF.
-

Question n° 9

Création du Département Jeunesse et Sports.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 26 « pour » ; 7 « abstention » (Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET, Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Christian BRILLU, Annie GUZZO),

- autorise Monsieur le Maire à créer le Département Jeunesse et Sports à compter du 1^{er} octobre 2015 suivant le schéma organisationnel proposé.
-

Question n° 10
Convention de mise à disposition de personnel
auprès de la Communauté de Communes Cœur de France

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
-

Question n° 11
Communauté de Communes Cœur de France : transfert de
compétences PLUi

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- accepte ce transfert de compétence à la Communauté de Communes Cœur de France qui élaborera le PLUi.
-

Question n° 12
Convention de mutualisation des services entre la Communauté de
Communes Cœur de France (CCCF) et la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur Le Maire à signer la convention.
-

Question n° 13
Convention de partenariat avec différentes communes dans le cadre de
l'instruction des autorisations du droit des sols.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec chacune des communes de la Communauté de Communes Cœur de France ou de la Communauté de Communes de la Septaine, qui en feront la demande.
-

Question n° 14
Demande de subventions européennes : actualisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- approuve les plans de financement présentés dans la délibération,
 - autorise Monsieur Le Maire à solliciter les différentes subventions mentionnées dans les plans de financement, et à signer tous documents se rapportant à ces demandes.
-

Question n° 15
Subventions aux associations 2015 : actualisation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- valide les nouvelles inscriptions proposées.
-

Question n° 16
Frais de déplacements pour missions et représentations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 27 « pour » ; 6 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Christian BRILLU, Annie GUZZO),

- autorise Monsieur Le Maire à confier à Monsieur Lionel DELHOMME un mandat spécial pour les affaires militaires,
 - et à effectuer le remboursement des frais réels de déplacements engagés lors de ces missions.
-

Question n° 17
Acceptation d'un legs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 27 « pour » ; 5 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Annie GUZZO) ; 1 « contre » (Christian BRILLU),

- accepte les legs d'Anita Tullio,
 - autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes constatant cette délivrance.
-

Question n° 18
Renégociation de la dette : protocole transactionnel avec la SFIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Océane BOIFFARD),

- autorise Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel, et à passer tous les actes nécessaires à l'exécution de celui-ci.
-

Question n° 19
Provision pour risques et charges exceptionnels :
paiement du solde des intérêts 2013 et 2014 du prêt SFIL (ex-Dexia)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Océane BOIFFARD),

- entérine la constitution de cette provision pour risques et charges exceptionnels, semi-budgétaire de 472 562,87 €, pour solder les échéances 2013 et 2014 du prêt de la SFIL, et rappeler que le crédit avait été inscrit au budget supplémentaire 2015 au compte 6875 ;
- valide la réalisation de cette provision susmentionnée par sa reprise au compte 7875 pour, par la suite, effectuer son règlement à la SFIL par l'article 66111.

Question n° 20

Rapports annuels d'activités : CINEODE, FRERY, SOMAREP, VERT MARINE

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ces rapports.

Infos et débats

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 10 avril 2015

Question n° 2

**Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Question n° 3

Election d'un délégué titulaire de la Ville au sein du Syndicat du Canal de Berry

Monsieur VINÇON, Maire, explique qu'il faut remplacer Monsieur RIOTTE en qualité de délégué titulaire de la Ville au sein du Syndicat du Canal de Berry.

Il demande quels sont les candidats. Deux personnes se manifestent : Madame MÉRIOT et Monsieur BOYER. Il est procédé au vote à bulletin secret. Madame MÉRIOT est élue avec 25 voix.

Il doit ensuite être procédé au vote pour remplacer Madame MÉRIOT qui était suppléante et devient titulaire. Monsieur le Maire demande quels sont les candidats. Messieurs POUILLOU et VAISSON se portent candidats. Il est procédé au vote à bulletin secret. Monsieur VAISSON est élu avec 22 voix.

Question n° 4

**Nomination d'un délégué à la Commission locale d'information et de surveillance
(CLIS) du Centre de stockage des déchets ménagers et assimilés d'Orval**

Monsieur VINÇON, Maire, rappelle que Monsieur RIOTTE a également démissionné de la CLIS du centre de stockage des déchets ménagers et assimilés d'Orval. Il demande qui souhaite être nommé à sa place. Deux personnes se manifestent : Monsieur BOYER et Monsieur VAISSON. Monsieur VAISSON recueille 25 voix pour et Monsieur BOYER 8.

Monsieur VINÇON, Maire, propose donc de nommer Monsieur VAISSON pour cette mission.

Question n° 5

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher

Question n° 6

Généralisation de l'entretien professionnel

Monsieur VINÇON, Maire, explique que l'entretien professionnel va être généralisé en 2015 à l'ensemble des services municipaux.

Monsieur BRILLU souhaite connaître le coût de la formation dispensée aux agents pour pouvoir mener ces entretiens professionnels.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que cette formation est dispensée par le CNFPT et qu'elle est gratuite (incluse dans la cotisation obligatoire).

Monsieur AUBRUN souhaite connaître les retours des agents sur les années précédentes.

Monsieur VINÇON, Maire, dit qu'ils sont positifs y compris des agents eux-mêmes car c'est un véritable moment d'échange avec leur supérieur. Il précise par ailleurs que 146 agents ont bénéficié de formations au cours de l'année 2014.

Question n° 7

Modification du tableau des effectifs et emplois saisonniers

Monsieur VINÇON, Maire, lit le rapport et explique les besoins en matière de personnel y compris pour les emplois saisonniers.

Monsieur AUBRUN s'interroge sur le nombre de contractuels qui lui semble important.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'il s'agit principalement des emplois aidés qui ont été recrutés en quantité importante ces derniers mois. Ces jeunes bénéficient d'un programme de formation adapté à leur parcours.

Question n° 8

Adhésion à l'assurance chômage

Monsieur DEVOUCOUX précise que la Ville souhaite adhérer à l'assurance chômage à compter du 1^{er} septembre 2015 de manière à ne plus être en auto-assurance et donc à ne plus payer l'allocation de retour à l'emploi. Ainsi, l'URSSAF paiera directement cette allocation, contre cotisation. Dès 2016, la Ville pourra faire une économie importante sur les dépenses de fonctionnement.

Question n° 9

Création du Département Jeunesse et Sports

Monsieur LAINÉ explique le rapprochement des services « jeunesse et sport » qui seront installés, à partir du 1^{er} octobre 2015, au sein du bâtiment qui accueille aujourd'hui le secteur jeunesse. Monsieur POUILLOU demande s'il y aura assez de place dans ce bâtiment.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que la Ville va récupérer l'ensemble des bâtiments à compter de cette même date et que parallèlement deux locaux, dont elle n'a plus l'utilité, seront laissés vacants : l'un dans l'immeuble Racine, l'autre Avenue de Sully.

Monsieur MROZEK souhaite qu'il soit veillé à la répartition des crédits au sein du nouveau département pour éviter que les fonds ne glissent vers le sport au détriment des autres activités.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'il veillera, bien sûr, à l'équilibre des dépenses. Il précise que le quartier du Vernet est l'un des quartiers où il y a le plus de jeunes et que l'installation des activités complémentaires au sein de ce bâtiment permettra de proposer des services supplémentaires à la population du quartier.

Question n° 10

Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Communauté de Communes Cœur de France

Question n° 11

Communauté de Communes Cœur de France : transfert de compétences PLUI

Monsieur VINÇON, Maire, explique que la Ville va transférer la compétence PLU à la Communauté de Communes Cœur de France qui se chargera d'élaborer le PLUi. Ainsi, l'ensemble des 19 communes de la Communauté de Communes pourra disposer d'un document de programmation en matière d'urbanisme.

Question n° 12

Convention de mutualisation des services entre la Communauté de Communes Cœur de France (CCCF) et la Ville

Question n° 13
Convention de partenariat avec différentes communes dans le cadre de l'instruction des autorisations du droit des sols

Monsieur VINÇON, Maire, explique que la Ville va passer des conventions de partenariat avec différentes communes pour l'instruction des autorisations du droit des sols. Il s'agit des communes de la Communauté de Communes Cœur de France, mais également de celles de la Septaine.

Question n° 14
Demande de subventions européennes : actualisation

Question n° 15
Subventions aux associations 2015 : actualisation

Question n° 16
Frais de déplacements pour mission et représentation

Madame BLASQUEZ présente le rapport sur les frais de déplacement pour mission spéciale et représentation de Monsieur DELHOMME dans le domaine militaire en lien avec l'association des « Villes Marseillaises des forces armées ».

Monsieur VINÇON, Maire, explique qu'il y a des échanges importants avec cette association et qu'il y a d'autres missions et fonctions pour lesquelles Monsieur DELHOMME assume entièrement les frais.

Monsieur AUBRUN demande s'il est possible de confier cette mission à un adjoint.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que le parcours militaire de Monsieur DELHOMME l'a conduit à le choisir naturellement pour cette mission.

Monsieur MROZEK et Madame NOIRET s'interrogent sur l'intérêt de la mission.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'il est important pour la Ville de Saint-Amand-Montrond d'être présente aux manifestations de cette association puisque chaque Ville est marseillaise d'un Régiment.

Question n° 17
Acceptation d'un legs

Madame MÉRIOT présente le legs qui est fait à la Ville de Saint-Amand-Montrond par Anita TULLIO, par testament. Ce legs est consenti sous condition que la Ville organise une exposition permanente à la Cité de l'OR ou crée une salle dénommée « Anita TULLIO ».

Monsieur MROZEK trouve les conditions trop importantes par rapport au legs consenti.

Monsieur VINÇON, Maire, rappelle que l'exposition qui avait été organisée par la Ville des œuvres d'Anita TULLIO est celle qui a le mieux fonctionné à la Cité de l'Or.

Madame MÉRIOT précise qu'Anita TULLIO était très attachée à la Ville de Saint-Amand-Montrond et à la Cité de l'Or.

Question n° 18
Renégociation de la dette : protocole transactionnel avec la SFIL

Monsieur DEVOUCOUX explique que la Ville a renégocié sa dette avec la SFIL et qu'elle va signer un protocole transactionnel.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que nous arrivons au terme d'une longue bataille pour sortir de deux emprunts à taux variables.

Monsieur DEVOUCOUX explique que la dégradation de la parité Francs suisse/ Euros du début de l'année, a amené à négocier avec la SFIL, d'autant plus que la Loi de juillet 2014, a privé la Ville de

toute chance d'obtenir gain de cause dans le contentieux qui l'opposait avec la SFIL. La Ville a également déposé un dossier de demande d'aide au titre du Fonds de soutien mis en place par le gouvernement. Il faut sécuriser les budgets à venir car les taux pourraient encore se dégrader mettant en péril les finances de la Ville.

Monsieur VINÇON, Maire, explique que la dette par habitant ne veut rien dire et qu'il faut la comparer aux recettes de la Ville. Il aurait préféré que l'État reconnaisse le manque de conseils de Dexia (SFIL) mais il n'en n'a pas été ainsi.

Monsieur MROZEK pense qu'il est plus facile de piloter la Collectivité avec un taux constant plutôt qu'un taux variable.

Question n° 19

Provision pour risques et charges exceptionnels : paiement du solde des intérêts 2013 et 2014 du prêt SFIL (ex-Dexia)

Question n° 20

Rapports annuels d'activités : FRERY, CINEODE, SOMAREP, VERT MARINE

Monsieur VINÇON, Maire, présente les rapports annuels d'activité des entreprises Fréry pour le camping municipal, Cinéode pour le cinéma municipal, SOMAREP pour les foires et marchés et Vert Marine pour le centre Balnéoludique.

La séance est levée à 21h15